

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CONCURRENTE (AMIC)

REGIE 3D ENERGIES

336 AVENUE DE PARIS / 79 000 NIORT

Unité de stockage d'électricité 4 MW / 8 MWh

Article 1 – OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CONCURRENTE

1.1 Préambule

La REGIE 3D ENERGIES est une régie à autonomie financière et personnalité morale, ayant son siège social au 336 Avenue de Paris 79000 NIORT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 501 981 864, représentée par Mme GADREAU Géraldine agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Directrice.

La REGIE 3D ENERGIES, créée par le SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres) afin de développer la production d'électricité à partir de source d'énergie renouvelable dont l'éolien. Elle exploite aujourd'hui 4 parcs éoliens sur le territoire des Deux- Sèvres.

1.2 Objet du présent avis

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), il est porté à la connaissance des tiers le fait que la REGIE 3D ENERGIES a reçu une manifestation d'intérêt spontanée en vue de l'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité économique, à savoir l'installation et l'exploitation, sur une parcelle dont elle est propriétaire, d'une unité de stockage d'électricité par batteries (BESS).

La REGIE 3D ENERGIES est susceptible de faire droit à cette proposition, dans la mesure où elle considère que l'occupation proposée est propre à garantir la conservation du domaine public concerné.

La REGIE 3D ENERGIES publie en conséquence le présent appel à manifestation d'intérêt, visant à s'assurer, préalablement à la délivrance du titre d'occupation sollicité, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

1.3 Caractéristiques principales du projet

Le projet vise à installer et exploiter une unité de stockage d'électricité par batteries (BESS) présentant les caractéristiques suivantes :

- Puissance : 4 MW
- Capacité : 8 MWh

L'unité de stockage d'électricité devra comprendre à minima : conteneurs batteries, transformateur, onduleurs, systèmes et dispositifs incendie et automatismes de supervision.

Le projet doit contribuer à la transition énergétique, améliorer la flexibilité du réseau et valoriser le foncier public de la REGIE 3D ENERGIES.

1.4 Présentation du site

- Propriétaire : REGIE 3D ENERGIES
- Adresse : Ld Le Patureault des Groies / 79 370 CELLES SUR BELLE
- Référence cadastrale : 181 ZH 48
- Le plan de situation est donné en annexe 1
- Surface : 1 502 m²

1.5 Caractéristiques principales de la future convention

En application des articles L.2122-2 et L.2122-3 du CG3P, l'autorisation délivrée prendra la forme d'une convention d'occupation du domaine public, temporaire, précaire et révocable. La convention d'occupation sera établie pour une durée qui sera fixée de manière à ne pas restreindre ou limiter la libre concurrence au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer l'amortissement des investissements projetés et une rémunération équitable et suffisante des capitaux investis, sans pouvoir excéder les limites prévues, le cas échéant, par la loi (article L.2122-2 du CG3P).

La durée d'occupation serait comprise entre 15 et 20 ans.

1.6 Obligations du porteur de projet

Le porteur finance, conçoit, réalise, exploite, assure la sécurité et remet en état ou transfert le site en fin d'occupation.

Article 2 – PROCEDURE

2.1 Modalités de présentation des intérêts concurrents

Tout porteur de projet concurrent intéressé par l'occupation des lieux susvisés, devra se manifester et déposer son dossier de présentation auprès de la REGIE 3D ENERGIES aux coordonnées suivantes à : info@3denergies.com par l'envoi d'un courriel ayant pour objet « AMIC – Projet BESS 4 MW / 8 MWh ».

2.2 Contenu attendu

Les candidats doivent fournir à minima au travers d'une note détaillée :

- Présentation de l'entreprise et montage juridique envisagé pour cette activité, références similaires,
- Présentation détaillée des paramètres techniques du projet envisagé et calendrier de réalisation
- Plan d'affaires à l'échelle macro sur la durée d'occupation et proposition financière pour cette mise à disposition du foncier,
- Présentation détaillée des principales missions engageantes proposées dans le cadre du développement, de la construction, de la réception et du suivi d'exploitation
- Assurances relatives aux missions précédemment citées
- Attestation de remise en état ou condition de transfert de l'unité au terme de la convention.

2.3 Déroulement de la procédure

Publication, réception, analyse, négociation possible, désignation, délivrance du titre d'occupation.

2.3 Date limite de remise de la manifestation d'intérêt concurrente (MIC)

11 février 2026 à 12h00.

2.4 Critères et pondérations d'analyse des projets

- Valeur technique et calendrier de réalisation : 50%
- Valeur financière et économique du projet : 30 %
- Valeur sur les mesures en faveur de l'environnement : 10%
- Valeur sur les garanties assurantielles, financières et juridiques : 10 %

2.5 Négociation

La Régie 3D ENERGIES peut négocier ou attribuer sur la base des offres initialement transmises.

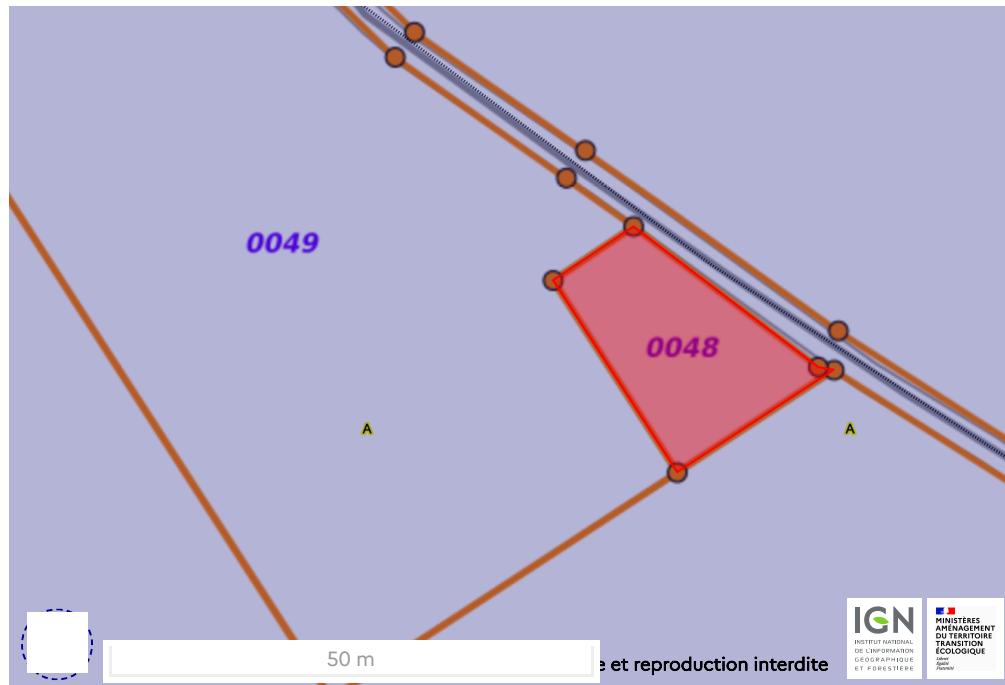
2.6 Validité des offres

Validité de 24 mois.

2.7 Recours

Tribunal Administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – 86000 Poitiers.

FICHE INFORMATION DÉTAILLÉE D'UNE PARCELLE



Légende

VUE DETAILLEE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

- Parcelle classée A

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

- SCOT DU PAYS MELLOIS

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ